

**Règlement des études des diplômes d’université**

**Campagne 2023-2024**

**Année universitaire :** 2024-2025

**Composante : UFR Médecine**

**Statut de la formation :** création

|  |
| --- |
| **Formation** |

Intitulé de la formation : Psychopathologie de l’enfant et de l’adolescent

Type de formation : Diplôme Inter universitaire (DIU)

Date du Conseil d’UFR : 2/03/2023

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU : 14/03/2024

Etablissements partenaires :

- Lyon : Université Claude Bernard Lyon 1

- Clermont-Ferrand : Université Clermont Auvergne

- St Etienne : Université Jean Monnet

Responsable pédagogique : Pr Stéphanie Bioulac

Régime : Formation initiale; Formation continue

Modalités : Présentiel et Distanciel

Effectifs réels de l’année en cours et prévisionnels pour l’année à venir

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Effectifs réels de l’année en cours | Effectifs prévisionnels pour l’année à venir |
| Formation initiale |  | 3 |
| Formation continue |  | 12 |
| Contrat d’apprentissage |  |  |
| Contrat de professionnalisation |  |  |
| Reprise d’études non financée  |  |  |

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) :

Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

*Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique*

- Titulaire du diplôme en Médecine, pharmacie, ou en chirurgie dentaire (Diplôme de fin d’études)

- Titulaire du diplôme de Master en Psychologie (Master 2 clinique ou de recherche)

- Assistant social, Infirmier DE, Educateurs spécialisés et éducateurs jeunes enfants (Diplôme d’état et VAP)

- Candidat étranger (Equivalence de diplôme et VAP)

A noter que le DIU ne peut se substituer à ni être requis pour la validation de la formation théorique du Diplôme d’Etudes Spécialisées (DES) de médecine interne et immunologie clinique et du DES de biologie médicale.

|  |
| --- |
| Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) |

Je vais déposer une demande au RNCP :

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

|  |
| --- |
| **I. Dispositions générales**  |

**Article 1 : Définition et objectifs de la formation**

Les troubles mentaux de l’enfant et de l’adolescent restent une préoccupation de santé publique forte. Avec plus de 8% de prévalence, ceux-ci représentent un véritable défi pour notre politique de santé.

Dans une société en pleine transformation de ses références et de ses modèles, il importe de délivrer aux principaux acteurs de santé de l’enfance mais aussi aux travailleurs sociaux des données fiables et actualisées sur l’état des connaissances scientifiques sur la santé mentale de l’enfant mais aussi des clés de lecture et des outils d’intervention efficaces pour le repérage, l’accompagnement et/ou l’orientation des situations les plus complexes vers les dispositifs qualifiés.

Ce DIU a pour ambition de répondre à un double objectif :

 Délivrer des connaissances approfondies sur la sémiologie des troubles psycho-comportementaux de l’enfant et de l’adolescent jusqu’à l’âge adulte (selon une approche résolument développementale) ; ainsi que sur les principales approches thérapeutiques validées ;

 Créer une communauté de pratique entre les différents partenaires du soin, de la santé scolaire, de la protection de l’enfance (PMI & ASE) et de la justice susceptible de favoriser la structuration de parcours de soins balisés et personnalisés au niveau des régions.

S’il existe plusieurs DU en France consacrés à la psychopathologie de l’enfant et de l’adolescent ; il n’y a que peu d’enseignements coordonnés sur cette thématique majeure de santé publique au niveau régional.

La création de ce DIU au niveau de la région Auvergne Rhône Alpes offre une réelle opportunité de structuration d’un enseignement de qualité et de haut niveau autour des troubles psychoaffectifs et comportementaux infanto juvénile - de la prime enfance jusqu’à l’âge adulte - a même de favoriser la mise en place et la coordination de parcours de soins gradués et balisés, organisés autour des bonnes pratiques fondées sur les preuves.

Une attention particulière sera portée :

 aux trajectoires développementales des troubles mentaux ;

 aux différents modèles de compréhension des troubles mentaux ;

 à l’approche intégrative et transdisciplinaire des modèles de compréhension et de soins des troubles mentaux de l’enfant et de l’adolescent ;

 aux effets de l’environnement et de la culture sur les troubles mentaux ;

 aux approches thérapeutiques centrées patients et rétablissement ;

 à la diffusion des bonnes pratiques fondées sur les preuves.

**Article 2 : Conditions d’accès**

2.1 Recevabilité des candidatures

Lettre de motivation, CV, diplôme

2.2 Conditions d’admission

Niveau de formation : 3ème cycle

- Titulaire du diplôme en Médecine, pharmacie, ou en chirurgie dentaire (Diplôme de fin d’études)

- Titulaire du diplôme de Master en Psychologie (Master 2 clinique ou de recherche)

- Assistant social, Infirmier DE, Educateurs spécialisés et éducateurs jeunes enfants (Diplôme d’état et VAP)

- Candidat étranger (Equivalence de diplôme et VAP)

|  |
| --- |
| **II. Organisation des enseignements et des modalités d’examen** |

**Article 3 : Organisation des enseignements**

Période de la formation : De novembre à juin

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : Non

Volume horaire de la formation : 119h dont 28 h en présentiel et 96 h en distanciel

Nombre d’ECTS :

*Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.*

**Article 4 : Composition des enseignements et modalités d’évaluation**

*(Se reporter au* ***Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances*** *de la formation)*

Voir le tableau MCC :

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède **pas de tableau MCC**, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d’évaluation :

Module 1 : 24h, Module 2 : 24h ; Module 3 : 24h ; Module 4 : 24h

- Si oui, préciser le nom de la plateforme pédagogique envisagée : ZOOM (inscription annuelle Lyon)

- Rythme de formation en présentiel : Mardi au vendredi ; Module 5 : 24h

 - Lieu prévisionnel des enseignements en présentiel : Université de Lyon

**Module 1 : Les bases de la psychopathologie de l’enfant (24H)**Accueil et introduction (2h) Pr Fourneret, Pr Bioulac & Pr Lachal
Histoire et émergence de la clinique psychiatrique de l’enfant et de l’adolescent (2h) Pr N.Georgieff
Définitions & concepts (2h) Pr Fourneret, Pr Bioulac & Pr Lachal
Modèles théorico-cliniques (2h) et approche développementale (1h) Pr Fourneret
Principales étapes du développement de l’enfant et l’adolescent (Développement psychomoteur, cognitif, relationnel et affectif) (3h) Dr Mottolese
Facteurs de risque et de protection (2h) Dr Racle
Approche sociologique de l’enfance et de la famille (2h) Pr Lachal
Culture, Migration, et développement psychologique de l’enfant (2h) Pr Lachal
Protection de l’enfant : IP & Signalement (2h) Dr Nahmani
Les dispositifs de soins et d’accompagnement (2h) Dr Jurek
L’effet de l’environnement sur le développement psychologique de l’enfant – dont écoanxiété (2h) Pr Lachal

**Module 2 : Clinique du bébé, de l’enfant, et de l’adolescent (1/2) (24H)**Les principales approches psychothérapeutiques (3h) Pr Lachal
La clinique des troubles anxieux et TOC (3h) Dr Forgerard
La clinique des troubles de l’humeur (3h) Dr Masri
La clinique des conduites suicidaires (3h) Dr Coeffic
La clinique des troubles du lien/attachement (3h) Dr Mamimoue
La clinique des troubles d’apprentissage (3h) Dr Roche
La clinique des troubles des conduites (3h) Dr Laville
Les problématiques autour de la séparation (3h) Dr Roland

**Module 3 : Clinique du bébé, de l’enfant, et de l’adolescent (2/2) (24H)**La clinique des troubles du sommeil (3h) Dr Jaffiol
La clinique des troubles déficit d’attention / hyperactivité (3h) Dr Pelluet
La clinique des troubles du spectre de l’autisme (3h) Dr Sonie
La clinique des troubles psychiatriques à expression somatique (2h) Dr Desombre
Les troubles Limites de la personnalité (2h) Dr Rochet
La clinique des UHR & Schizophrénie précoce (1h) Dr Rochet
Les problématiques autour de la maltraitance (3h) Dr Gougne
Le psychotraumatisme complexe (3h) Dr Espi
Les techniques de neuro modulation (2h) Dr Dubreucq
Les problématiques autour de la transition (2h) Dr Dubreucq

**Module 4 : Clinique spécialisée et apports des bilans psychologiques et fonctionnels (24H)**La clinique des troubles du genre (3h) Dr Winter
La clinique des troubles dissociatifs de l’identité (3h) Dr Gauld
La clinique des troubles du lien précoce (périnatalité) (3h) Dr Poizat
Les troubles des conduites alimentaires (3h) Dr Morfin
Les spécificités de la clinique de l’enfant migrant et les dispositifs de soins aux migrants (1h) Dr Espi
MNA et retour de zones de guerre (1h) Dr Espi
Les places des outils psychométriques (2h) Mme Dechariere
Bilans psychologiques projectifs (2h) Mme Henry
Bilan de langage et approches linguisitiques de l’enfant (2h) Mme Huchet
Bilans psychomoteurs et développement psychomoteur de l’enfant (2h) Me Alcaraz
Bilan de l’enseignement et réserves (2h) Pr Fourneret, Pr Bioulac & Pr Lachal

**Module 5 : Enseignements dirigés en présentiel – Université de Lyon (24H : 23h ED et 1h QCM)**

Blitz présentation (5’ pour se présenter) - 1h tous les matins

Discussion autours de cas cliniques, mises en situation, conduites à tenir

Animation de réseau, coordination de parcours, groupe de travail

Méthodologie recherche /comment évaluer un projet clinique ? (Approche qualitative)

Intervenants : Pr Fourneret, Pr Bioulac, Pr Lachal, Dr Dubreucq, Dr Cyrille, Dr Desombre, Dr Espi, Dr Audessat

Test de QCM (1h) & bilan de l’enseignement - Pr Fourneret, Pr Bioulac & Pr Lachal

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

**Le stage**

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : non

Durée du stage :

Période du stage :

Modalité de stage :

*Tout stage fait l’objet d’une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l’établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours*.

**Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré**

Mémoire : oui

Rapport de stage :

Projets tuteurés :

**Modalités d’examen**

Assiduité aux enseignements :

la présence à tous les cours théoriques et travaux pratiques est obligatoire. Elle conditionne l’autorisation à passer les examens.

Absences aux examens :

En cas d’absence ou d’échec à l’examen, l’étudiant aura la possibilité de se réinscrire l’année suivante aux conditions de l’UGA et avec l’accord du responsable pédagogique.

|  |
| --- |
| **III. Résultats** |

**Article 5 : Jury**

Périodes de réunion des jurys : juin et septembre

**Article 6 : Conditions de validation de la formation**

validation de la formation avec QCM en juin et un mémoire écrit et présenté en distanciel.

**Article 7 : Redoublement**

|  |
| --- |
| **IV. Frais de scolarité** |

**Article 8 : Frais de scolarité**

Tarifs Formation initiale : 800€

Tarifs en Contrat d’apprentissage :

Tarifs Formation continue : 2000€

Tarifs en Contrat de professionnalisation :

Tarifs en Reprise d’études non financée :

Exonération :

|  |
| --- |
| **V. Dispositions diverses** |

**Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation**

Pour des formations interuniversitaires le diplôme est signé par le ou la Président(e) de l’Université dans laquelle est inscrit le candidat.

Dans le cadre de DU, le diplôme est signé par le Président de l’Université Grenoble Alpes.